



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée générale du Consortium USTH du 19/05/2016

Lieu : Université Rennes 1 –Salle du Conseil-Présidence

2 rue du Thabor

Début de séance : 10h15

Membres présents :

Pierre Chiappetta (U. Aix-Marseille)
Bernard Pottier (U.de Bretagne Occidentale)
Bernard Legube (U. confédérale Léonard de Vinci)
Rémy Mullot (U.de la Rochelle)
Françoise Rieg-Falson (U. Lyon 1)
Pascal Gantet (U. de Montpellier)
Philippe Lecoeur (U. Paris Sud)
Christine Choppy (U. Paris Nord)
Magali Gerino (U. Paul Sabatier)
Daniel Chillet (U. Rennes 1)
Marc Desmet (U. Tours)
Didier Bellefleur (ENGEEES Strasbourg)
Thierry Priol (INRIA)
Christian Valentin (IRD)
Jacques Erschler (Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)

Membres présents par téléphone ou visio :

Minh Chau Pham (U. Paris Diderot)
Magali Dufour (CIRAD)
Laure Castin (U. Reims)
Michèle Boitel (U. Amiens)
Marie-Hélène Lyonnet (U. de Lorraine)
Christiane Adam (Observatoire de Paris)
Cécile Sabourault (U. de Nice)

Procurations de Vincent Vigneron (U. d'Evry) et Ludovic Thilly (U. de Poitiers) à Bernard Legube.

Etaient également présents :

Eva Nguyen Binh (Ambassade de France)
Thanh-Truc Vu (MENESR/MEIRIES)

Olivier Ngo (Ambassade de France)
Gérard Gasquet (USTH)
Pierre van de Weghe (U. de Rennes 1)
Dominique Wolbert (ENSCR)
Céline Gaussen (Consortium USTH)

par téléphone :

Jean-Luc Clément (MENESR/DREIC)

Discours de bienvenue par Pierre Van de Weghe, Vice-Président Relations Internationales à l'Université Rennes 1.

Point 2 : Intervention d'Eva Nguyen Binh, Conseillère de Coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France à Hanoi.

Eva Nguyen Binh reprend les points forts qui ont marqué l'année passée :

- Le transfert effectif vers la VAST : l'USTH est transférée en respectant un « statu quo ».
- Le programme «Objectif Labos » est reconduit en 2016. C'est un des plus gros postes de dépenses de l'ambassade pour l'enseignement et la recherche.
- La visite du Président de la République aura lieu les 5 et 6 septembre prochains. La coopération en enseignement et en recherche est un segment important de cette visite.
- Une proposition a été faite pour que le Conseil d'Université de l'USTH se tienne à cette période à Hanoi.
- Le projet d'architecture pour le campus d'Hoa Lac est sur le point d'être arrêté par la banque asiatique. Le but est d'éviter, malgré les difficultés, un glissement temporel du projet.

La question est posée à Eva Nguyen Binh sur les répercussions éventuelles que changement de tutelle pourrait avoir sur les statuts privilégiés de l'USTH. Eva Nguyen Binh répond que la VAST a assuré que rien n'allait changer en ce qui concerne notamment: le budget, l'autonomie de l'USTH, la reconnaissance des diplômés et le maintien des salaires qui sont les points les plus importants.

Point 3 : Intervention de Jean-Luc Clément, Conseiller pour la Recherche - DREIC/MENESR

Jean-Luc Clément confirme le soutien et notamment le soutien financier du MENESR pour le projet USTH. Il faudra peut être profiter de la visite du Président de la République pour relancer la création d'une fondation avec les grands industriels français.

Questions aux intervenants :

- Où en est-t-on en ce qui concerne l'avenant à l'accord intergouvernemental ? Eva Nguyen Binh informe les membres de l'Assemblée Générale qu'il sera prêt au plus tard pour la visite présidentielle.
- Qu'en est-il des interactions avec la GUST et de la position de la VAST sur ce point ?

La VAST a assuré qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura pas de concurrence avec l'USTH. Pour le Président Chau Van Minh, les meilleurs étudiants iront à l'USTH et pas la GUST. On va vers une cohabitation de deux écoles doctorales.

- Comment va s'organiser l'articulation entre la recherche qui est en train de se mettre en place via « Objectifs Labos » et la recherche à la VAST ? La consigne qui a été donnée aux chercheurs du programme « Objectifs Labos » est de ne pas isoler les collègues chercheurs de la VAST sur la réflexion stratégique. Il faut mettre en place une collaboration qui sera profitable pour les chercheurs de l'USTH mais aussi pour les chercheurs de la VAST.

Jean-Luc Clément donne son point de vue : si les points évoqués sont respectés et le régime dérogatoire de l'USTH maintenu, le changement de tutelle devrait être très positif pour l'USTH.

Point 4 : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mai 2015.

Cf. annexes

- Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Point 5: Intervention de Patrick Boiron, Recteur de l'USTH

Le Recteur de l'USTH souhaite focaliser son intervention sur un point essentiel selon lui, la question des effectifs à l'USTH. Les trois premières années ont connu un accroissement des effectifs mais depuis trois ans, il y a une stagnation inquiétante. Avoir un nombre suffisant d'étudiants est pourtant un aspect essentiel pour le budget et le bon déroulement de la vie à l'USTH. L'USTH a recruté une chargée des relations publiques qui a opéré une refonte de la politique de communication de l'USTH. L'accent est mis sur les visites des lycées avec une programmation annuelle, le nouveau site Internet qui a été mis en place et la présence sur les réseaux sociaux.

Cette année, le nombre de candidats a doublé mais le nombre d'étudiants qui seront effectivement recrutés sera inférieur au nombre de candidats et n'est pas connu. En Master, il y a une diminution des effectifs et les cours du soir n'ont pas permis d'apporter d'améliorations dans les Masters où cela a été mis en place.

1/3 des étudiants du Bachelor poursuivent en master à l'USTH mais les autres poursuivent dans d'autres pays.

Sur les bourses 911, l'accord intergouvernemental prévoit 40 doctorants par an. Cet objectif n'est pas atteint. L'année dernière, 10 doctorants ont été sélectionnés et cette année, il y a 16 dossiers reçus.

Sur les années précédentes, 54 doctorants ont terminé leur cursus et 75 sont en cours. Sur les 54 qui ont terminé, 25 ont été recrutés comme « lecturer ». Les autres sont défaillants c'est-à-dire qu'ils n'ont pas postulé pour être recrutés à l'USTH, soit parce qu'ils ont enchaîné sur un post-doc en France, soit parce qu'ils sont repartis vers leur université d'origine. Cela est autorisé depuis 1 an.

Les 75 qui sont en France devront revenir à l'USTH mais cela représente un poids considérable sur la masse salariale, sachant que 43 doivent rentrer cette année. Le budget de l'USTH est indexé sur le nombre d'étudiants et non pas sur la masse salariale. Il ne sera donc pas possible de tous les recruter.

Questions :

- Mme Vu du MENESR pose la question de savoir quelles sont les mesures qui sont mises en place pour améliorer l'attractivité des masters et comment se situe le niveau des frais d'inscription dans le contexte vietnamien.
 - Les frais d'inscription sont dans la moyenne de ce qui se fait au Vietnam.

- Les mesures ont été décrites plus haut avec la refonte de la politique de communication et la mise en avant des atouts des Masters (enseignements en anglais par des enseignants-chercheurs internationaux)
- Pierre van de Weghe, Vice-Président des Relations Internationales demande quelle est la politique des bourses et si le passage à la VAST peut permettre de transférer de la masse salariale.
 - Une part du budget de l'USTH et des fonds de l'ADB permettent d'avoir une politique de bourses. 30% des étudiants ont une aide. Cela fait partie du marketing de l'USTH comme université sociale.
 - Le personnel VAST est impliqué dans l'USTH. Il est important que les personnels soient le plus fortement possible impliqués dans l'USTH.
- Jean-Luc Clément pose la question de savoir comment évolue l'enseignement en Bachelor avec le nombre important d'intervenants extérieurs
 - Les docteurs prennent progressivement leur place comme enseignant dans le bachelor. Une ingénieure pédagogique a été recrutée pour les aider à mettre en place les cours. L'année prochaine, l'objectif est que 25 % des enseignants en bachelor soient des docteurs de l'USTH.

Point 8 : les masters

Le HCERES nous a informé que les rapports d'évaluation ne seront disponibles que le 7 juin. Cependant, un retour oral a été fait à Florent Calvayrac, Vice-Président Masters du Consortium USTH. Ce retour est globalement positif.

L'aspect formation adossé à la recherche a été souligné et particulièrement apprécié mais le pilotage des formations est questionné. Il faudrait mettre en place un conseil de perfectionnement et des outils de suivi au sein de l'USTH.

Le HCERES attend une stratégie bien définie pour l'accroissement des effectifs au sein de l'USTH.

Point 10 : les doctorants.

Bilan fait par Françoise Rieg-Falson, Vice-Présidente doctorants au Consortium USTH.

Bilan de la campagne 2015

19 candidats et 16 dossiers complétés et envoyés. On est en attente du retour du VIED.

Organisation de la campagne 2016

- 8 juillet : appel à sujets de thèse.
- 14 septembre 2016 : date limite de dépôt des sujets.
- 19 septembre : envoi des sujets aux départements
- 7 octobre : date limite pour le renvoi des notations.
- semaine du 10 au 14 octobre : réunion de sélection des sujets (bureau du Consortium USTH).

- 17 octobre : envoi de la liste des sujets sélectionnés à l'USTH.
- janvier 2016 : début (estimé) de la thèse.

Olivier Ngo, chargé de mission universitaire à l'Ambassade de France à Hanoi ajoute que les sujets non retenus par l'USTH sont affichés à l'attention des lauréats du programme 911 sur la base de données de l'ambassade. Depuis 2012, sur 348 bourses réparties en 42 bourses USTH et 266 hors USTH, 106 de ce dernier groupe ont été octroyées pour des lauréats qui sont allés dans un établissement du consortium.

Le programme 911 devait se terminer par la vague 2016 mais en réalité, il pourrait y avoir prolongation jusqu'en 2020. Cela reste encore à confirmer.

En ce qui concerne le séminaire annuel organisé par le Consortium USTH pour les doctorants de l'USTH, l'Université d'Amiens se propose en tant que lieu d'accueil et d'organisation. Les dates retenues sont du 3 au 5 octobre et Michèle Boitel de l'Université d'Amiens a déjà trouvé une auberge de jeunesse qui pourrait accueillir pour un tarif très raisonnable une quarantaine de doctorants.

Point 9 : la recherche.

Cf. annexes

9 groupes ont été constitués. Le but n'est pas de lancer des projets immédiatement mais de construire une stratégie qui associe de manière tripartite « jeunes docteurs de retour, chercheurs vietnamiens et chercheurs français ». Le Consortium a reçu 9 projets dont celui du groupe Energies pour lequel un complément d'informations a été demandé.

Le Président Bernard Legube propose de voter la validation des 8 projets et des budgets associés (15 000 euros par projets). Un délai supplémentaire est accordé au groupe Energies pour fournir le complément d'informations demandé.

Cette proposition est validée par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Point 7 : Rapport financier

Cf. annexes

Le rapport est présenté par Pascal Gantet, trésorier de l'association.

Le résultat de l'exercice 2015 est de -7095 euros.

Deux universités n'ont pas réglé leur cotisation en 2015 : l'Université de Bordeaux et l'Université Paris Dauphine.

Pour Bordeaux, la cotisation n'a pas été payée depuis plusieurs années et plus aucune mission n'est organisée. De ce fait, le Conseil d'Administration propose d'exclure l'Université. L'Assemblée valide cette proposition. Si l'Université de Bordeaux souhaitait plus tard se réengager, elle pourrait bien sûr demander à nouveau son adhésion sous réserve de l'acceptation par les membres de l'Assemblée Générale.

Quant à l'Université Paris Dauphine, elle n'a pas la possibilité de recevoir des doctorants au vu des thématiques proposées et c'est la raison de sa faible implication dans le Consortium USTH. Cependant il est envisageable de réfléchir à un projet pédagogique dans le domaine du management. Il est donc proposé et accepté de garder l'Université Paris Dauphine parmi les membres du Consortium USTH.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Pascal Gantet présente également aux membres de l'Assemblée le budget prévisionnel de l'association.

Le déficit en 2016 sera de 50 k€ qui seront couverts par le fond de roulement qui se monte à 150 k€.

- Il y a prise en compte des billets d'avion à hauteur de 50%
- Les dépenses doivent diminuer dans les trois ou 4 années à venir. Resserrement des parcours dans les maquettes, prise en charge des enseignements par les jeunes docteurs.

Point 11 : vie de l'association.

- Présentation du salon bienvenue en France les 8 octobre à Ho Chi Minh et 9 octobre à Hanoi par Olivier Ngo, chargé de mission universitaire à l'Ambassade de France à Hanoi.

Cf. annexes

- En s'appuyant sur les modifications des statuts adoptées en Assemblée Générale extraordinaire ce jour, le bureau du Consortium propose de reporter à l'année prochaine les élections pour le renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration qui devaient avoir lieu cette année en Assemblée Générale. La plupart des universités ayant connu des élections tout récemment ou à venir, les équipes présidentielles ne sont pas forcément en place et donc en mesure de s'engager. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Le mandat du Commissaire aux comptes arrive à son terme. De ce fait, il est proposé de le renouveler. Cette proposition est également approuvée à l'unanimité.
- Bernard Legube propose à l'Assemblée Générale la nomination d'un cabinet d'expert-comptable pour aider à la gestion des comptes de l'association, celle-ci se complexifiant avec la gestion des crédits « Objectifs labos ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Le rapport moral 2015 de l'association est approuvé à l'unanimité.
- Le montant de la cotisation reste de 2500 euros en 2016. L'appel à cotisation sera envoyé aux établissements dans le courant du mois juin.

Fin de la réunion : 13h30



The image shows a handwritten signature in black ink over a red circular stamp. The stamp contains the text 'CONSEIL D'ADMINISTRATION' at the top, 'HANOI' on the right, 'USTH' in the center, and 'Techniques' at the bottom. Below the stamp, the name 'B. LEGUBE' is written in black capital letters.